



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

**Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie
et de Réadaptation pour Handicapés (S.I. C.P.R.H.)**

Département de la Seine-et-Marne

Nombre de membres :

En exercice : 68

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 26 novembre 2025

Date d'affichage : 4 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 décembre, à 19h35, le Comité syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Victor Hugo de BUSSY-SAINT-GEORGES, conformément au statut en vigueur, après convocation légale, sous la présidence de **M. CHEVALIER Luc**. Le quorum n'étant pas atteint lors de la réunion du 26 novembre 2025 suite à convocation faite le 13 novembre 2025, une deuxième convocation a été faite le 26 novembre, pour réunion le 3 décembre 2025.

Étaient présents : 22

Mme BEERNAERT Aude, Mme NGUYEN Khanh, M. VOISIN Claude, Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme LAFFORGUE Nicole, Mme RIBAILLE Catherine, Mme RIOJA Virginia, Mme TARTARE Martine, M. LASMIER Robert, Mme DESCROIX Patricia, M. GAUDEFROY Gérard, M. CURUTCHET François, M. ROBERT Claude, M. MONSCOURT Philippe, Mme SARR Mariétou, M. BEGUE Gérard, Mme ROTOMBE Claudine, Mme COURTINE Elisabeth, M. CHEVALIER Luc, M. ROBIN-LEROY Francis, Mme GREGOIRE Natacha.

Étaient absents excusés : 9

M. MAURY Philippe, M. LASSAU Cédric, Mme DEVILLARD Joelle, Mme TOMAS Elodie, Mme COURET Ghyslaine, Mme JULIAN Patricia, Mme JODIN Isabelle, Mme RICHARDSON Esther, Mme BOCH Béatrice.

Étaient absents non excusés : 37

Mme RODRIGUES Fatima, Mme LUCCHESI Elisabeth, Mme BORIES Régine, Mme HAM Lavie, M. VIN Mouttabi
Mme BOURGOGNE Sandrine, Mme TABAI Samia, M. RABASTE Brice, Mme BOISSOT Colette, Mme SAUNIER
Nicole, Mme HERBIN Hélène, Mme LECOLLE Sandrine, Mme DAGUERRE Martine, M. DELAPORTE Norbert, M.
CHOFFARDET Pierre, Mme MAAH Monique, M. CABARRUS Cécile, M. FLEURY Sébastien, M. VERAX Jérôme, M.
FATIS Stéphane, Mme MOKEDDEM Hanifa, M. MACHADO Anthony, Mme CLERC Marie, M. LECLERE Nicolas,
Mme LEHMANN Corinne, M. MUY Samorane, Mme ZAHLAOUI Chantal, Mme DESCOUX Marie-Agnès, Mme
GUILLOSSOU Carine, M. PILGRAIN Hervé, Mme LAMRI Khadidja, M. VILLALBA-MOLERO Florent, M. LEBON
Fabien, Mme BRUNET Stéphanie, M. COCHEZ Jean-Luc, M. DESFOUX Didier, M. TOUNSI Tony.

Procurations : 1

Mme JULIAN Patricia en faveur de Mme ROTOMBE Claudine.

Secrétaire de séance : M. Francis ROBIN-LEROY

SI-DEL-2025-10 Attribution de marché n°01-2025 de réhabilitation de la l'Annex de la Grange sur le domaine de la Grange au bois

Monsieur le Président informe les membres du Comité syndical de la procédure d'appel d'offres à procédure adaptée portant sur la construction d'un terrain multisport sur le domaine de la Grange au bois lancée le 8 septembre 2025 avec une date limite de réception des offres fixée au 20 septembre 2025 à 13H00.

L'appel d'offres se composait de 3 lots :

- 1- Clos couvert – VRD – Aménagements intérieurs
- 2- Electricité CFO CFA
- 3- Chauffage – ventilation – plomberie - sanitaire

11 plis ont été reçus dans les délais.

Après l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 4 novembre 2025, a donné un avis favorable pour l'attribution des lots suivants aux entreprises suivantes :

Intitulés du lot	Nom de l'opérateur économique	Montant € HT	Adresse
Lot n°1 – Clos couvert – VRD – Aménagements intérieurs	CARL CONSTRUCTION	605 473,10 €	305 rue de Meaux 93410 VAUJOURS
Lot n°2 – Electricité CFO CFA	IMMOBAT	32 226,56 €	54-56 rue Léo Lagrange 93130 NOISY-LE SEC
Lot n°3 – Chauffage – ventilation – plomberie - sanitaire	BERANGER SAS	59 136,30 €	72 rue Ampère BP127 77400 LAGNY-SUR-MARNE

Pour un montant total de 696 835,96 € HT soit 836 203,15 € TTC.

Le Comité syndical,

Vu le code de la Commande Publique,

Vu l'avis favorable de la CAO en date du 4 novembre 2025,

Vu l'avis favorable de la commission conjointe Travaux et Finances en date du 4 novembre 2025,

Vu l'avis favorable du Bureau syndical du 12 novembre 2025,

OUI Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le Comité syndical, à l'unanimité :

ATTRIBUE les lots travaux suivants pour le marché de rénovation et restructuration de l'ancien atelier de maçonnerie aux entreprises suivantes :

Intitulés du lot	Nom de l'opérateur économique	Montant € HT	Adresse
Lot n°1 – Clos couvert – VRD – Aménagements intérieurs	CARL CONSTRUCTION	605 473,10 €	305 rue de Meaux 93410 VAUJOURS
Lot n°2 – Electricité CFO CFA	IMMOBAT	32 226,56 €	54-56 rue Léo Lagrange 93130 NOISY-LE SEC
Lot n°3 – Chauffage – ventilation – plomberie - sanitaire	BERANGER SAS	59 136,30 €	72 rue Ampère BP127 77400 LAGNY-SUR-MARNE

PRECISE que le montant total de ce marché de travaux s'élève à 696 835,96 € HT soit 836 203,15 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents relatifs à ce marché,

DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2026 – Section Investissement – article 213181.

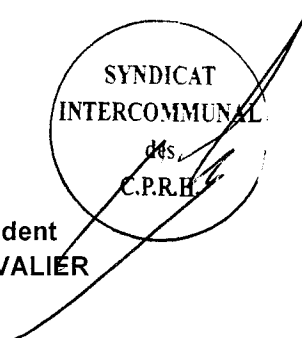
VOTANTS : 23

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré en séance du 3 décembre 2025


SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
du
C.P.R.H.
Le Président
Luc CHEVALIER

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès de mes services.
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun.